



Archives départementales de l'Aube

Fonds des fabriques paroissiales du diocèse de Troyes

*sous-séries
29 G à 473 G*

Répertoire numérique

par

G. Duhem
1932

Nouvelle dactylographie 2003

29 G A 473 G**FONDS DES FABRIQUES PAROISSIALES DU
DIOCESE DE TROYES****Avertissement.**

La cotation des fonds des fabriques paroissiales a été définie par Pierre Piétresson de Saint-Aubin en 1929-1930. Les cotes des sous-séries 29 G à 429 G ont été attribuées aux archives des fabriques des paroisses extérieures à Troyes, tandis que les cotes antérieures (11 à 22 G) sont dévolues aux anciennes paroisses troyennes. Certaines cotes sont virtuelles, c'est-à-dire qu'elles ne correspondent à aucun fonds, mais ont été réservées aux fabriques qui ne sont représentées par aucun document.

Procédures pour le curé Mottet.

1676-1693

300 G 5

6 p. papier.

Déclarations des biens de la cure.

1636-1693

300 G 6

2 p. parchemin, 10 p. papier.

Baux des biens de la fabrique.

1677-1781

Pâlis

301 G

Cote réservée.

Pargues

302 G 1

1 p. papier.

Fondation.

1778

302 G 2

4 p. papier.

Rentes sur le clergé.

1787-1789

**Pars-lès-
Chavanges**

303 G 1

7 p. papier.

Baux de biens de la fabrique.

1663-1789

Pars-lès-Romilly

304 G

Cote réservée.

Le Pavillon